

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2024 À 19 H

Adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2025-2026-2027 Adoption du programme décennal d'immobilisation pour les années 2025-2034

AVIS est donné par la soussignée, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire, à la salle Saint-François-Xavier, située au 994, rue Principale, le mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024 à 19 h, pour l'adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027 ainsi que le programme décennal d'immobilisations pour les années 2025 à 2034.

Conformément au deuxième alinéa de l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, RLRQ, c. C-19, aucune question ne pourra porter sur un sujet autre.

Donné ce 19 septembre 2024.

Caroline Dion, notaire Greffière